

Manitoba

Floodway Expansion Authority



155, rue Carlton, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : (204) 945-4900
Télécopieur : (204) 948-2462

Communiqué

Le 10 septembre 2004

Pour publication immédiate

LA MANITOBA FLOODWAY EXPANSION AUTHORITY (MFEA) ANNONCE LA TENUE D'UNE QUATRIÈME SÉRIE DE CONSULTATIONS PUBLIQUES ET LA PRÉSENTATION D'UN KIOSQUE D'INFORMATION PUBLIQUE

Le public est invité à en apprendre plus sur l'Énoncé des incidences environnementales (EIE) du projet d'élargissement du canal de dérivation

Winnipeg (Manitoba) — Afin de permettre à la population du Manitoba d'en apprendre davantage sur le projet d'élargissement du canal de dérivation de la rivière Rouge et sur l'Énoncé des incidences environnementales (EIE) du projet, la Manitoba Floodway Expansion Authority (MFEA) organise une quatrième série de consultations publiques.

« Depuis janvier, nous avons écouté les préoccupations des Manitobains et Manitobaines et avons travaillé avec eux afin d'améliorer le projet d'élargissement du canal de dérivation, a déclaré le président-directeur général de la MFEA, M. Ernie Gilroy. Les réactions et les suggestions du public ont été extrêmement utiles et nous ont aidés à définir et à améliorer ce projet. Nous tenons à ce que ce processus de consultation publique soit complet, innovateur et informatif. Cette quatrième série de consultations publiques constitue une excellente façon d'informer le public des améliorations réalisées et de l'EIE à mesure qu'avance ce projet historique. »

Les initiatives annoncées aujourd'hui comprennent trois journées portes ouvertes à Lorette, à East St. Paul et à Winnipeg, ainsi qu'un kiosque d'information publique situé au Marché Saint-Norbert, au centre commercial de Selkirk et au centre Saint-Vital.

« Ces initiatives viennent s'ajouter à d'autres composantes de la quatrième série de consultations publiques, notamment aux colloques d'une demi-journée qui ont pour objectif de renseigner les municipalités locales, les groupes d'intervenants et le comité technique consultatif du projet sur l'EIE, a déclaré M. Reg Alcock, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, au nom de M. Stephen Owen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport). Des rencontres individuelles auront également lieu prochainement avec des membres des Premières nations et des organismes métis de la région. Cela fait partie de notre engagement continu de partager de l'information avec les Manitobains et Manitobaines et de leur donner l'occasion d'exprimer leur opinion sur cet important sujet. »



« En 1997, les eaux de crues ont failli dépasser la capacité du canal de dérivation de la rivière Rouge durant l'inondation du siècle », a précisé le ministre de la Gestion des ressources hydriques du Manitoba, M. Steve Ashton. Un canal de dérivation élargi protégera 450 000 habitants supplémentaires ainsi que des milliers d'entreprises locales, qui autrement seraient à risque s'ils avaient à faire face à des inondations à récurrence de 700 ans. La quatrième série de consultations permettra au public d'en apprendre plus sur les bienfaits de ce projet crucial de protection contre les inondations. » M. Ashton a noté que, selon les estimations récentes, les dommages provoqués par des inondations à récurrence de 700 ans pourraient s'élever à plus de 10 milliards de dollars.

Le 3 août, après l'achèvement de trois séries de consultations publiques distinctes, la MFEA a présenté l'EIE à Conservation Manitoba à des fins d'examen. Selon l'Énoncé des incidences environnementales, *le projet, à la suite de la mise en œuvre des mesures d'atténuation présentées dans le EIE, ne devrait pas causer d'effets néfastes importants sur les milieux biophysique et socio-économique.* La quatrième série de consultations publiques vise à mettre le public au courant des développements récents et de le renseigner sur l'EIE du projet.

Depuis janvier, la MFEA a mis en œuvre un vaste processus de consultation publique relativement au projet d'élargissement du canal de dérivation. Ce processus comprenait, entre autres, la consultation de conseils municipaux, de groupes de résidents locaux, de communautés autochtones concernées, d'organisations non gouvernementales de l'environnement, de résidents des municipalités rurales de Morris, Macdonald, Ritchot, Taché, Springfield, St. Clements, East St. Paul, St. Andrews et West St. Paul et de résidents des villes de Niverville, Morris, Selkirk et Winnipeg.

Après l'inondation du siècle en 1997, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont investi 130 millions de dollars dans des mesures de lutte contre les inondations, dont 110 millions de dollars pour les collectivités rurales du Manitoba. Au cours des derniers mois, le Canada et le Manitoba ont annoncé le versement de 240 millions de dollars supplémentaires pour amorcer les travaux du projet d'élargissement du canal de dérivation. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs reconnu ce projet comme étant un projet d'infrastructure prioritaire au Canada.

« Nous voulons que les Manitobains et Manitobaines en apprennent plus sur ce projet, qui figurera parmi les projets d'infrastructure les plus importants jamais réalisés dans l'histoire du Manitoba », a ajouté M. Gilroy.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'EIE, visitez le site Web suivant : www.gov.mb.ca/conservation/envapprovals/registries/redriverfloodway/index.html.

Si vous désirez obtenir plus d'information sur le processus d'évaluation environnemental indépendant, consultez le site Web : www.floodwayeia.com. Pour plus d'information sur la MFEA et le projet d'élargissement du canal de dérivation, consultez le site Web : www.floodwayauthority.mb.ca/index_fr.html ou adressez-vous à la :



Manitoba Floodway Expansion Authority
155, rue Carlton, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Sans frais : 1 866 356-6355
À Winnipeg : 945-4900

Renseignements : Ronuk Modha
Manitoba Floodway Expansion Authority
(204) 945-4178, (204) 945-4900, ou 1 866 356-6355

